



République du Sénégal

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de L'innovation

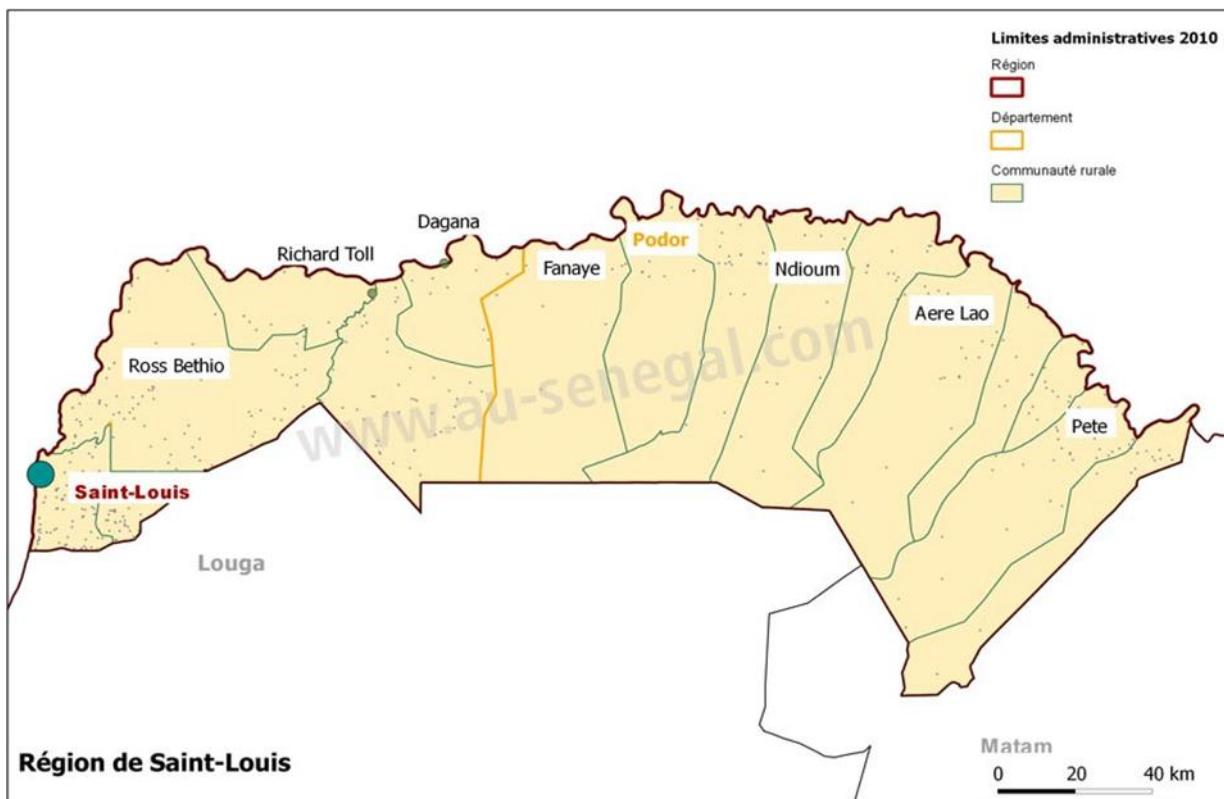
UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP de DAKAR



## Centre de Linguistique Appliquée de Dakar

### FICHE TECHNIQUE N°3

#### Avec quelles langues les agents communiquent-ils dans les services administratifs ? Le cas de la région de Saint-Louis



Source : SES 2008-SRDS-2009-ARD Saint-Louis et CH.

Conçue par

Dr Oumar DIA

Assistant de recherche

JANVIER 2024

**CTS** : Lettres-Sciences Humaines

**Discipline** : Sciences du langage

**Spécialité** : Sociolinguistique et didactique des langues

## LAFCR 2026

[oumar33.dia@ucad.edu.sn](mailto:oumar33.dia@ucad.edu.sn)

### Résumé

L'expérience vécue dans les différents services de l'Etat nous a poussés à réfléchir sur la question de l'usage des langues nationales par les agents dans l'administration. Cette institution est, par excellence, la châsse gardée du français. Il s'avère alors opportun de voir comment, dans ces services, les agents se servent-ils des langues nationales qui cohabitent avec la langue officielle. Pour mener cette étude, nous avons opté l'approche sociolinguistique qui consiste à analyser le langage tel qu'il existe en réalité, en prenant en compte les facteurs géographiques, politiques, sociaux et démographiques auxquels il est toujours soumis. L'intérêt majeur est aussi porté au questionnaire avec alternance de méthodes quantitative et qualitative. Sous ce rapport, les résultats ont révélé la communication quotidienne et fréquente des agents de l'administration de la région de Saint-Louis, à travers les langues nationales et au-delà, la forte expansion de la langue wolof.

**Mots clefs** : services administratifs, agents, populations, langues nationales, communication

### Plan de la fiche technique

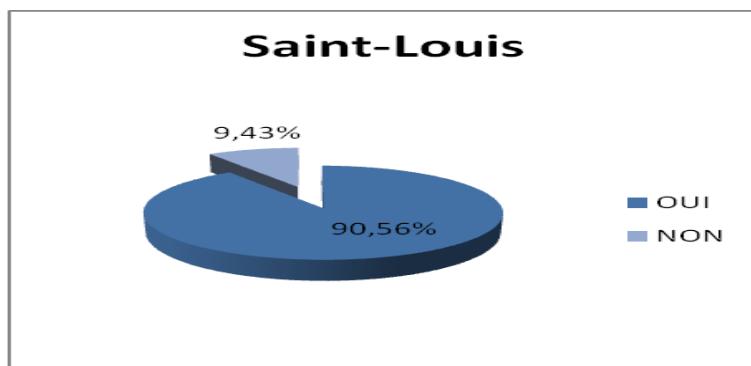
Introduction .....	3
1. Communication des agents en langues nationales .....	3
2. Degré de communication en langues nationales .....	4
3. Signification du recours aux langues nationales dans l'administration .....	5
4. Langues les plus parlées dans le service .....	6
5. Mélange de langues .....	6
6. Occasions de communication en langues nationales .....	8
7. Facilitation du dialogue .....	8
8. Traitement des langues nationales dans l'administration au Sénégal .....	9
Conclusion .....	10
Références bibliographiques .....	11

## Introduction

Le français a une forte position administrative, mais il est aujourd'hui très concurrencé par les langues nationales et du wolof en particulier. En outre, l'expérience vécue dans les différents services de l'Etat doublée d'une analyse lucide et minutieuse de l'usage des langues dans ces services administratifs nous a amené à prêter une attention particulière à cette question. Ainsi, dans l'administration au Sénégal, où le français demeure la langue officielle, comment les agents se servent-elles des langues nationales? A travers cette étude, nous avons pris en compte l'article 1 paragraphe 2 de la nouvelle Constitution de 2001 qui stipule : *La langue officielle de la république du Sénégal est le français. Les langues nationales sont le diola, le malinké, le pular, le sérère, le soninké, le wolof et toute autre langue nationale qui sera codifiée.* Toutefois, dans la région de Saint-Louis, nous nous intéressons particulièrement au pular et au wolof (langues nationales de la première génération, codifiées depuis 1971 et bénéficiant d'une documentation très fournie) à côté du français. Nous partons de l'hypothèse que les agents s'expriment souvent en langues nationales au sein des services administratifs.

A la suite de données collectées et exploitées, nous analyserons la communication en langues nationales dans ses multiples facettes.

### 1. Communication des agents en langues nationales

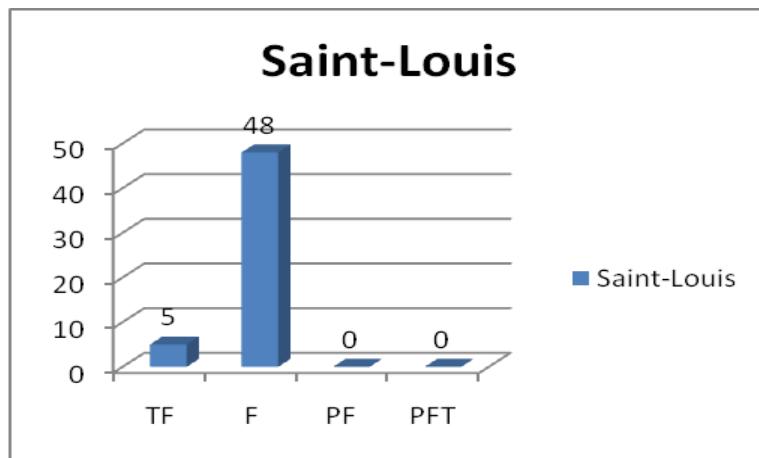


Les résultats montrent de manière nette que le nombre le plus important (48 Agents) fait ses communications en langues nationales sur un total de 53, soit un taux de **90,56 %** contre **9,43 %**.

Cette situation s'explique par l'expression de la fibre maternelle, mais aussi par la relation culturelle et linguistique qui unit les agents. Le brassage ethnique est un des traits d'originalité de la société sénégalaise. Ces ethnies qui correspondent aux langues ont le plus souvent la même généalogie. Il s'y ajoute que le français n'est pas une langue capable au plus haut degré d'exprimer ce qu'ils ressentent ou même d'exprimer la profondeur de leur âme de Sénégalais. On assiste à une nouvelle revendication de l'identité qui passe nécessairement par l'usage des langues nationales. Alors disparaît le complexe que ces travailleurs de l'administration nourrissaient pour la langue de Molière. Ils ont compris que le développement passe

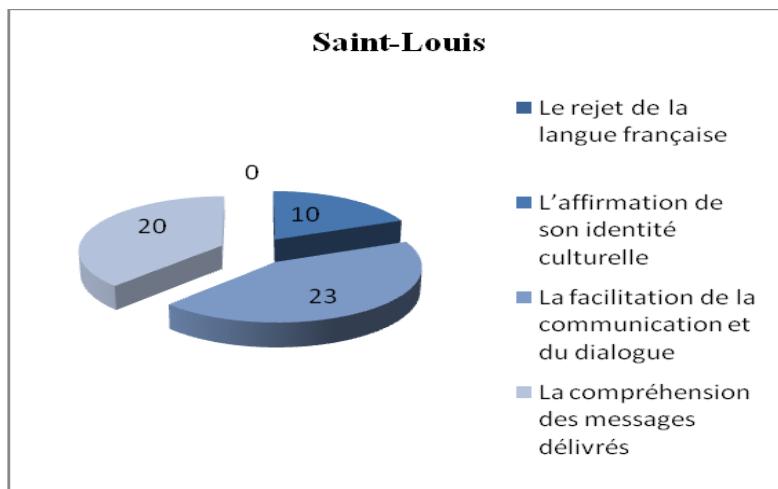
nécessairement par l'appropriation de leurs propres langues et culture pour éviter le déracinement, l'assimilation. En outre, cette forte tendance à l'usage des langues nationales facilite plus rapidement la communication et le dialogue en tant que langues des masses, langues de grande diffusion ?

## 2.Degré de communication en langues nationales



48 agents communiquent très fréquemment en langues nationales et 05 fréquemment. Ces données montrent également les relations étroites qu'entretiennent les acteurs. Sur le plan historique, Saint-Louis est un agrégat de peuples wolof, poular, sérère auxquels viennent s'ajouter les étrangers : Marocains, Libanais, Guinéens, Mauritaniens, etc. qui tous se reconnaissent généralement à la langue wolof. A cela s'ajoutent les *Halpoulaaren* (les locuteurs de la langue poular : Peul, Toucouleur, Laobé), réputés pour leur conservatisme et leur fierté et qui constituent une majorité considérable dans la région. Sur le plan sociologique, Saint-Louis est un grand centre urbain qui de plus en plus « se wolofise ». On note aussi la légendaire « térange » (l'hospitalité saint-louisienne) qui favorise l'intégration des étrangers et qui passe par le parler de la langue du milieu. Dans ces circonstances, tous les autres résidents des autres ethnies qui se sont coupés de leurs racines acceptent de parler le véhiculaire commun.

### 3. Signification du recours aux langues nationales dans l'administration

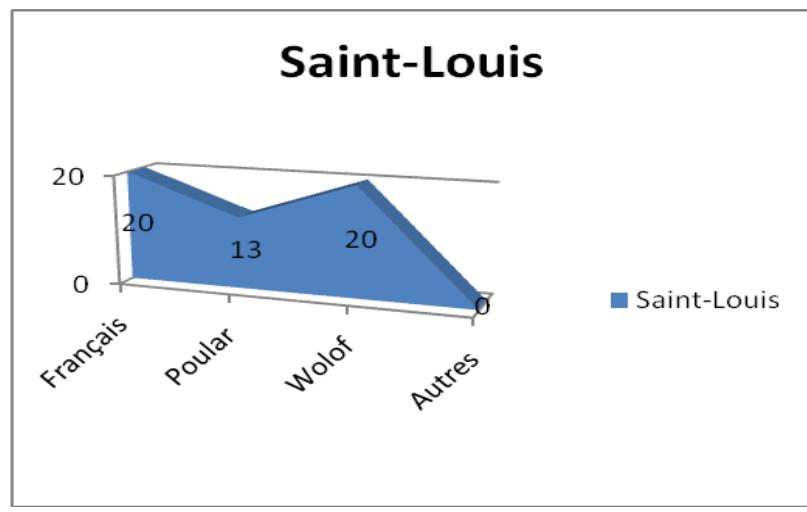


On voit nettement que la communication, voire la compréhension sort du lot dans l'usage des langues nationales (23 et 20 agents, soit 43 % et 37 %). Cela voudrait dire que les agents sont favorables à l'utilisation des langues nationales dans leurs échanges avec les usagers. La communication en langues nationales est réelle à partir du moment où le message est reçu et compris et qu'il amène une action de la part du locuteur visé. Ainsi, les locuteurs apprennent plus rapidement leurs langues qu'une autre langue. En outre, le français est incompris par plus de la moitié de la population sénégalaise.

Pour s'assurer de bonnes communications, les agents se mettent parfois dans la peau de leurs vis-à-vis, de parler la langue qu'ils parlent, de se préoccuper de leurs besoins et d'apprendre à les connaître, d'où le besoin d'aplanir les difficultés linguistiques qui dressent des barrières entre les personnes. Ces difficultés peuvent aller des idées préconçues et de la méfiance jusqu'à la surinformation. En assurant une meilleure communication et une meilleure intégration, les langues nationales constituent des moyens d'identification entre les membres de la communauté sénégalaise, mais aussi des outils de cohésion et de solidarité nationale.

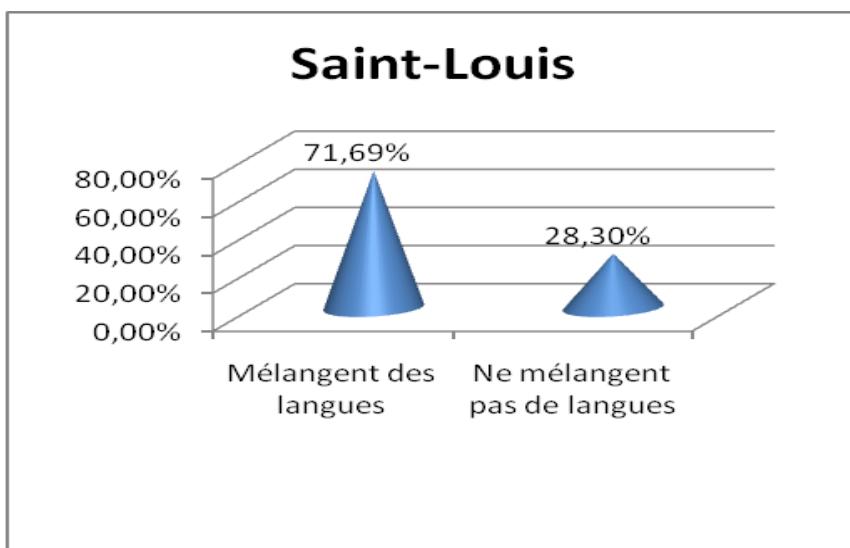
L'affirmation de l'identité culturelle est aussi assez révélatrice. Elle est surtout plus marquée chez les locuteurs de la langue poular. En effet, ces derniers sont connus pour leur fierté et leur conservatisme face à la phagocytose des autres langues. Ils manifestent toujours des signes de résistance et cherchent à se démarquer de l'influence et de la domination des autres langues pour s'exprimer dans leurs propres langues. Par contre, aucun agent ne pense que le recours signifie le rejet de la langue française ; c'est parce que cette langue est toujours dans le cœur des Sénégalais. Elle est devenue une langue culturelle, une langue des échanges et des relations internationales.

#### 4. Langues les plus parlées dans le service



Au vu de ces résultats, on pourrait tenter de dire que le français (20 locuteurs) garde son statut de langue officielle. L'usage du français apparaît à la fois comme un refuge et un moyen d'émancipation, de promotion sociale parmi les siens. En tout état de cause, il faut aussi remarquer chez les agents la grande expansion du wolof (20 locuteurs) et au-delà l'usage réel des langues nationales dont le pular (13 locuteurs) dans les services administratifs, pourtant châsse gardée de la langue française. Ce fort penchant aux langues nationales traduirait l'expression intime de sentiments personnels qui ne pourraient être véhiculés dans une langue étrangère. L'usage signifie aussi l'incompréhension du français par la plupart des populations.

#### 5. Mélange de langues



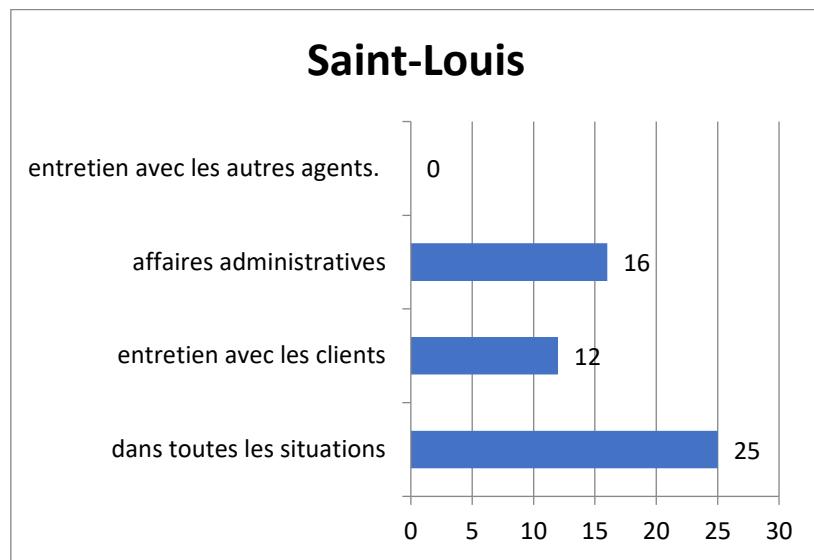
La cohabitation de différentes langues amène dans ce cas précis au mélange de langues pour la plupart des agents (33, soit un taux de 71, 69 %). Alors que d'autres agents s'efforcent de ne pas mélanger de langues (20, soit un taux de 28, 30 %).

Les agents ont souvent recouru au mélange de langues d'une façon consciente ou inconsciente. En effet, ils sont partagés entre plusieurs cultures linguistiques : leur propre langue ethnique, la langue du milieu, mais aussi la langue de l'administration (le français). Le mélange est généralement né d'un substrat culturel inconscient avec la cohabitation du français et des autres groupes linguistiques dont la parenté a longtemps été attestée. A Saint-Louis, il est sans doute lié à la parenté historique des différentes langues parlées qui remonte de très loin dans l'histoire de la région du nord. Il s'y ajoute l'hospitalité légendaire des Saint-Louisiens (la *téranga*), leur esprit d'ouverture et de partage. Mais, le plus souvent ils ne trouvent pas les termes correspondants dans la langue qu'ils utilisent, ou encore ils prônent la diversité des langues comme outils de dialogue et d'intégration communautaire. Cela démontre ainsi que la langue est un outil de l'échange culturel et de compréhension mutuelle. Parler différentes langues c'est apprendre à se familiariser avec la culture qui en découle et donc éveiller l'intérêt. Les langues sont au cœur de ces interactions et de ces interférences des hommes avec leurs environnements et des hommes entre eux. Cette diversité qui s'exprime dans le mélange est un facteur d'enrichissement et de cohésion entre différents locuteurs linguistiques.

Le terme de code mixte wolof/français désigne un wolof très mêlé ou alterné avec des éléments français. Ce phénomène est très fréquent dans la vie des agents de Saint-Louis (28/53 agents). Le code mixte wolof-français représente l'émergence d'un parler bilingue ; il est beaucoup plus fréquent parce que ce sont les langues les mieux implantées, les plus répandues, les plus accessibles et les plus influentes.

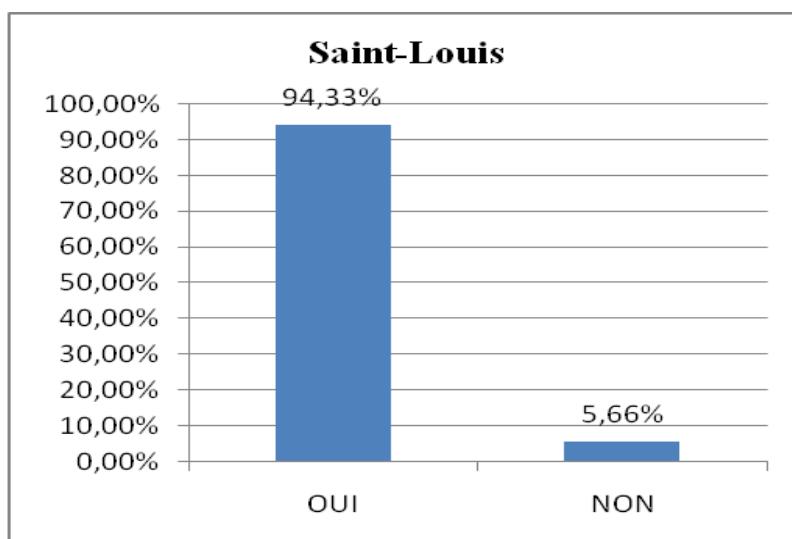
L'association du français et du wolof dans les discours des locuteurs permet de réaliser un compromis entre le désir de se faire valoir socialement par l'usage du français et celui de manifester son attachement à la culture traditionnelle. Autrement dit, c'est la revendication de l'identité culturelle doublée de modernité, d'ouverture vers l'extérieur, etc. Cette situation qui crée une complémentarité fonctionnelle doit se comprendre non pas sous le rapport diglossique et de compartimentation des situations d'usage des langues, mais du fait que les lieux sociaux requièrent une compétence en français et en wolof pour couvrir des rôles communicationnels différenciés en fonction des langues, dans la même situation d'interlocution. Selon qu'on se place dans le cadre d'un discours référentiel ou d'autorité, ou dans le cadre d'une relation de convivialité, de connivence ou de convergence, on passe librement d'une langue à l'autre ou au mélange des codes.

## 6. Occasions de communication en langues nationales



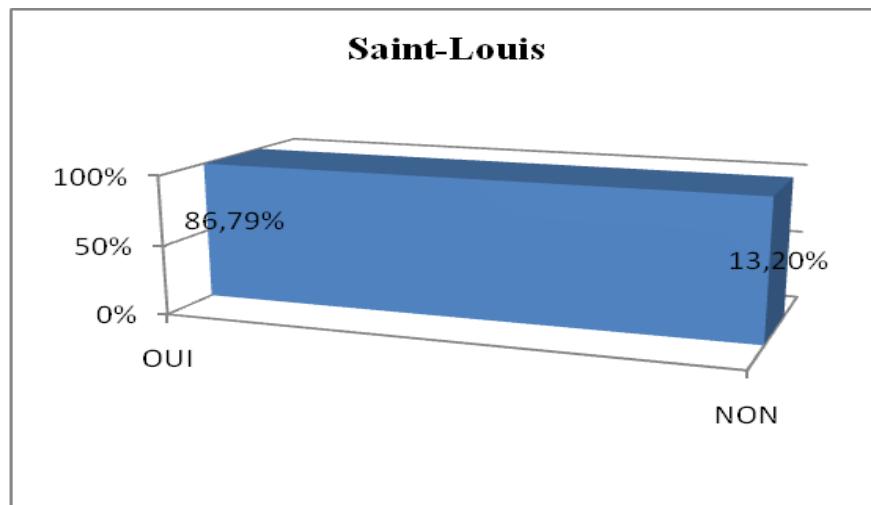
Au vu de ces résultats, il en ressort une bonne utilisation des langues nationales par les agents, d'où la place prépondérante qu'elles occupent. Elles demeurent l'outil de communication le plus approprié pour ces agents en quête de préservation de leur identité. C'est donc une arme qui leur apporte l'équilibre sans lequel ils s'atrophient. Mais aussi, c'est elle, qui leur fournit la possibilité de communiquer leur pensée et de s'intégrer de façon harmonieuse dans le monde environnant. L'usage des langues nationales pénètre même les frontières de la langue française (16 pour affaires administratives pour un taux de **30,18 %**). Par ailleurs, 12 Agents sur 53 communiquent en langues nationales (**22,63 %**) avec les clients en situation d'entretien, et 25 dans toutes les situations (**15,09 %**). Cette situation traduit l'hégémonie des langues nationales et la très forte concurrence que subit la langue française. Il convient de noter en substance que les agents des services administratifs utilisent les langues nationales dans toutes les occasions de communication ; une telle idée rejoint notre problématique ainsi que nos hypothèses de recherche.

## 7. Facilitation du dialogue



L'élite intellectuelle du pays (50/53) n'est pas étrangère à son peuple, parlant des langues qu'il comprend, d'où la capacité de cette élite d'insuffler au peuple ses idéaux et de l'engager vers ses objectifs par le biais de l'inter communication. Cela prouve qu'il y a une vraie communion entre le peuple et les agents de l'administration. En effet, la communication en langues nationales n'est en définitive que le reflet d'une vision particulière du monde, une manière particulière d'appréhender le réel ainsi que toutes les relations existant entre les différentes réalités. Elle est donc le reflet d'une déstructuration particulière de l'esprit, due à la culture qui anime le peuple, fonde son identité nationale, nourrit sa créativité et définit ses chances de survie dans le concert des nations. La communication facilite la compréhension et l'assimilation des connaissances, leur intégration dans l'acquis culturel du peuple, la participation active des deux catégories (agents et populations) dans tous les actes de création, et surtout leur intégrité psychique. En plus de la communication, les langues seront sauvées de l'extinction qui les guette puisque les locuteurs assurent la transmission de connaissances à travers les générations. Ainsi, la communication en langues nationales, potentielle ou effective, de tous ceux qui vivent dans le pays apparaît comme une condition de la créativité collective et du développement, composante de la citoyenneté démocratique à travers la tolérance linguistique et, donc, comme valeur fondatrice de leur action dans le domaine des langues et de leurs usages.

## 8. Traitement des langues nationales dans l'administration au Sénégal



De l'avis des agents (46/53), un meilleur traitement des langues nationales s'avère indispensable sans nul doute pour une administration efficace et performante, une participation active des populations à leurs problèmes de développement à la base. Il y aurait aussi le défi de la réussite de la décentralisation, la libre administration des collectivités locales par les populations en majorité analphabète, la proximité avec les populations pour la satisfaction en toute efficacité de leurs besoins. Les agents sont aussi conscients que la majorité des populations s'expriment en langues nationales, ce qui permettrait de faciliter la communication et le dialogue avec les populations. Ce cachet particulier participerait également à la formation de citoyens imbus de valeurs culturelles, mais aussi conscients de leurs devoirs et droits socioéconomiques en vue de les exercer

pleinement. En outre, ce meilleur traitement leur permettrait d'être alphabétisés dans leurs langues nationales et de pouvoir échanger plus facilement et plus efficacement avec les clients<sup>1</sup>.

Par rapport au traitement à réservé aux langues nationales, 86,79 % des agents (46) ont donné des justifications positives. Ainsi, l'utilisation des langues nationales permettrait à la grande majorité d'analphabètes de la population, parmi elle les couches paysannes d'accéder aux opérations et programmes de développement plus ou moins facilement aux connaissances scientifiques et technologiques. En outre, une importance considérable aux langues nationales traduirait une revendication par la population de sa culture autochtone, celle que n'a jamais cessé de construire et de pratiquer la majeure partie de la population sénégalaise. Les agents sont conscients que si toutes les fonctions de communication s'orientent vers la langue étrangère, la mutation linguistique sera lente et la mort inévitable. Le français est compris par une infime minorité alors que les langues nationales- dont le wolof- sont pratiquées par la majorité de la population. En effet, la démocratie veut que tout soit fait pour l'intérêt de la majorité. Pour les agents, la valorisation des langues nationales donnerait à nos populations les moyens de se prendre elles mêmes en charge pour qu'elles soient aussi outillées autant que les autres peuples afin de leur éviter demain une nouvelle colonisation qui risque de passer par les technologies de l'information et de la communication.

Par contre 13,20 % des agents ont donné des justifications négatives, c'est-à-dire leur réticence quant à la valorisation des langues nationales. Pour ces agents, la valorisation des langues nationales freine l'élan du français. Ces groupes linguistiques minoritaires utilisent massivement la langue française pour lutter contre la forte expansion de la langue wolof dans leurs localités. L'hégémonie du wolof est vue comme une menace sur l'identité ethnique, voire linguistique.

## Conclusion

En somme, les résultats recueillis attestent chez les agents de l'usage réel et fréquent des langues nationales dans les services administratifs, pourtant châsse gardée de la langue française, et au-delà, la grande expansion du wolof . En outre, ces agents sont d'avis que la communication en langues nationales facilite plus rapidement le dialogue.

Il s'avère alors indispensable d'alphabétiser les agents dans nos langues nationales. Cela contribuerait sans nul doute à une administration efficace et performante, une participation active des populations à leurs problèmes de développement à la base. Il y aurait même le défi de la réussite de la décentralisation, la libre administration des collectivités locales par les populations, la proximité avec elles pour la satisfaction en toute efficacité de leurs besoins. Les agents sont aussi conscients que la majorité des populations s'expriment en langues nationales, ce qui permettrait de faciliter la communication et le dialogue avec elles. De même, il convient d'avoir une bonne politique linguistique, d'engager une vaste campagne de sensibilisation, de hisser les langues nationales comme le wolof en langues de développement. En effet, le développement se fait par la ou les langues du pays. Et la communication est impossible-donc l'intercompréhension et le développement- si la l'information est donnée dans une langue étrangère incomprise par la majorité des populations.

---

<sup>1</sup> Le terme « Clients » renvoie à des usagers parmi les populations qui fréquentent ces services pour satisfaire un besoin ; pour des commodités de travail, nous avons choisi ce terme.

## Références bibliographiques

- ANSD/SRSD, 2009, Situation Economique et Sociale de la région de Saint-Louis-SRSD (2009) ARD Saint-Louis. Repéré à [http://www.ansd.sn/ressources/SES\\_Saint\\_Louis\\_2009.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/SES_Saint_Louis_2009.pdf).
- BRIGAUD, F. & al, 1987, *Saint-Louis du Sénégal, ville aux mille visages*, Dakar, Editions Clairafrique
- CISSE, M., 2008, « Langue, Etat et Société au Sénégal ». In *sudlangues*, No 5, p.99-133. En ligne: [www.sudlangues.sn](http://www.sudlangues.sn). Consulté le 29 Juillet 2013.
- CISSE, M., 2011, « Langues et Glottopolitique au Sénégal », *Ethiopiques, Revue négro-africaine de Littérature et de philosophie ligne*, 87. En ligne <http://ethiopiques.refer.sn./spip.php?article1793>. Consulté le 15/08/2015
- Décret N° 71 566 du 21 mai 1971 relatif à la transcription des langues nationales
- HOUIS, M. & al, 1977, *Intégration des langues étrangères dans une politique d'enseignement*, Paris, Unesco/Agecop
- MALHERBE, M. ,1983, *Les langues et l'humanité*, Paris, Seghers
- MBAYA, M., 2005, *Pratiques et Attitudes Linguistiques dans l'Afrique d'Aujourd'hui : le cas du Sénégal*, Munchen, Lincom Europa.

## ANNEXE

Tableau répartition des personnes interrogées dans les différents services ciblés en milieux urbain et rural à travers la région de Saint-Louis

Région de Saint-Louis	Services visités	Agents interrogés
Milieu urbain	Commune de Saint-Louis	-Mairie -Inspection d'académie
	Commune de Dagana	IEF
	Commune de Podor	Tribunal départemental
	Commune de Mpal	Mairie
	Communauté rurale de Dimath	Maison de la CR
	C R de Fass Ngom	Maison de la CR
	C R de Mbane	Poste de santé

<b>Milieu rural</b>	C R de Bokhol	Poste de santé	01
	C R de Guédé village	Poste de santé	01
<b>TOTAL</b>			<b>53</b>

## Annexe 2 : questionnaire administré aux agents

### I. Identification localité et service

Région..... Département.....

Commune..... Communauté rurale.....

Service..... Prénom..... Nom.....

### II. QUESTIONS

1. Dans ce service, les gens communiquent-ils en langues nationales ? (**cocher la bonne réponse**)

-OUI

-NON

2. Comment mesurez-vous le degré de communication en langues nationales ? (**encercler la bonne réponse**)

-Très fréquent      -Fréquent      -Peu fréquent      -Pas fréquent du tout

3. Que traduit le recours aux langues nationales dans l'administration ? (**encercler la réponse la plus pertinente/ proposer une autre réponse**)

-le rejet de la langue française ; -l'affirmation de son identité culturelle ; -la facilitation de la communication et du dialogue ; -la compréhension des messages délivrés ;

-**autre réponse**.....

4. Quelles sont les langues les plus parlées dans le service ? (**cocher 3 langues par ordre d'importance en les numérotant**)

-wolof      -poular      -soninké      -malinké

-français      -diola      -sérère      -autre

5. Est-ce qu'il vous arrive, au sein du service, de mélanger des langues dans votre communication ?

-OUI

-NON

6. Si oui lesquelles ?.....

7. Dans quelles occasions vous vous communiquez en langues nationales dans ce service ?

.....8. La communication en langues nationales facilite-t-elle le dialogue ? (**cocher la bonne réponse**)

**-OUI**

**-NON**

9. Pensez-vous que les langues nationales doivent bénéficier d'un meilleur traitement dans l'administration au Sénégal ? (**cocher la bonne réponse**)

**-OUI**

**-NON**

10. Comment Justifiez-vous votre réponse ?.....